

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DU VENDREDI 03 SEPTEMBRE 2010 AU MAY SUR EVRE (Centre Socio-Ludique)

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En présence des représentants de 192 clubs du district sur 219 au total, le président Jean-Yves Gautier ouvre la séance à 20H10 en excusant Alain Charrance en mission à la LFA et Hervé Lansiaux pour raisons personnelles.

2. ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Jean-Yves Gautier présente le projet de modification des statuts et du système de gouvernance par la proposition du vote du conseil de district au scrutin de liste. Il rappelle les grandes lignes d'un projet qui a été adressé aux clubs par la messagerie officielle :

- Rappel des objectifs et des origines du projet fédéral,
- Rappel des compétences souhaitées pour gérer le district : juridique, financière, animation, communication...,
- Notion de projet collectif : une équipe, un projet.
- Représentativité des secteurs.

A l'aide d'un diaporama réalisé par la LAF, il présente ensuite les modifications de statuts qu'entraînerait l'adoption du scrutin de liste, notamment les différents cas selon les résultats du vote.

Intervention de M. Morille (EA La Tessoualle) sur la notion de proportionnelle et et le risque de manque de représentativité.

Intervention de M. Belouin (JA Villemoisan) sur les risques d'un changement total de conseil suite au vote et le souhait de maintenir la limite à 70 ans. Jean-Yves Gautier rappelle les directives de la HALDE.

Le Président appelle les clubs au vote par bulletin secret aux quatre bureaux prévus.

Résultats : 1609 voix sur 1764 possibles soit 91,21 %. Voix exprimées : 1556 soit 88,20 %

POUR : 1082 (69,53 %)

CONTRE : 466 (29,94 %)

NUL ou BLANC : 8 (0,52%)

Le projet présenté ci-dessus est donc adopté et prendra effet à la prochaine mandature à savoir en juin 2012.

3. ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Elle est ouverte à 20h55. La parole est donnée aux personnalités locales :

- M. Alain Picard, maire du May-sur-Evre, évoque une commune rurale de 3900 habitants, aux confins de l'Anjou et de la proche Vendée. « Labeur et ténacité » est la devise d'une commune riche de l'engagement de nombreux bénévoles au sein d'un tissu associatif dynamique et fourni et dotée d'un tissu industriel vivant. 1100 licenciés sportifs au total.
- Philippe Chiron, président fraîchement élu de l'Energie Le May-sur-Evre, évoque un club créé en 1906, fort aujourd'hui de 240 licenciés répartis dans 4 équipes seniors et 1 seniors loisirs et des équipes de foot animation auxquelles il faut ajouter les 5 équipes du Groupement de Jeunes créé avec le club voisin de Saint Léger-Bérolles. Aujourd'hui en 1^{ère} division de District. Il remercie la mairie et les bénévoles du club pour leur contribution à l'organisation d'une assemblée générale qu'il souhaite fructueuse.
- Daniel Delaunay, Vice-Président de Carisport, présente une association créée en 1992 dont le but est de récolter des bénéfices par l'organisation d'événements sportifs pour les redistribuer sous la forme d'équipements sportifs pour aider des handicapés à faire du sport. 360000 € ont déjà été reversés depuis l'origine. 12 communes du Choletais accueillent les équipes du tournoi national U19. 550 sponsors pour des

sommes très diverses et un public généreux. L'association a été reconnue d'utilité publique.

Jean Yves Gautier salue ensuite la mémoire d'André Cornu disparu en début d'année 2010. Un homme de conviction et de devoir : président du District de Maine-et-Loire puis de la Ligue Atlantique, Président de la Commission Centrale FFF des Règlements devenue des Litiges et Contentieux. Chacun se souvient de sa rigueur donnant un sens à chaque mot ou signe de ponctuation. Sous un air quelquefois bourru, une amabilité, une humanité profondes et une grande fidélité en amitié. Un tribun redoutable doué d'un véritable art de la parole. André était un dépositaire de la mémoire du district et du football qui a su transmettre ses connaissances et son sens de l'engagement bénévole. Jean-Yves conclut par un chaleureux « Merci André ». Il demande à l'assemblée de marquer un temps de recueillement en associant à la mémoire d'André celle des bénévoles et acteurs du football qui nous ont quittés.

4. ALLOCUTION DU PRESIDENT

Jean-Yves Gautier évoque ses hésitations estivales à poursuivre la mission jusqu'au bout et sa décision de respecter son engagement pour la fin de la mandature.

Il exprime sa crainte d'une baisse de licenciés, d'une désaffection vis-à-vis du football et du risque de rencontrer plus de difficultés. Il souhaite une rédemption au plus haut niveau et l'élaboration de projets de nature à conforter la vitalité du football grâce à l'action de tous les encadrants.

Il termine par un souhait très fort de ne plus rencontrer d'avocats au 51 rue des Perrins.

Il remet au Maire du May-sur-Evre une ardoise-souvenir du District de Maine-et-Loire qui en échange offre un souvenir du May-sur-Evre.

5. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 04 SEPTEMBRE 2009 A CORNE

Le Président met aux voix le PV de l'AG du vendredi 04 septembre 2009 préparé par le Secrétaire Général Hubert Sourice et publié sur le site du District dans la rubrique des PV du Conseil après adoption dans le PV N°7 du Bureau du Conseil du 20 octobre 2009. Sans observation il est adopté à l'unanimité.

6. APPROBATION DU RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2009 2010

Le Secrétaire rappelle que le rapport moral a été mis en ligne sur le site du district début août et adressé aux clubs le 5 août par la messagerie officielle.

- Il corrige d'abord quelques erreurs ou manquements d'information : accessions de Angers CBOS et Corné en championnat de Division 2 Féminines, décision de Verchers Saint Georges de réintégrer le championnat régional ; victoire de SP Mazières en Challenge de l'Anjou.
 - Il reprend ensuite les chiffres de licenciés de la saison pour inviter à une lecture prenant en compte plusieurs paramètres liés au changement de catégories :
 - De U14 à U19 une année civile en moins (6 au lieu de 7) mais une perte moyenne de 150 joueurs par année au passage d'une catégorie à l'autre (pour les mêmes joueurs cette saison). Même constat sur le passage des Benjamins aux U13.
 - Le total des jeunes est passé de 17672 pour la saison 2008 2009 à 16859 en 2009 2010 soit une perte de 813 licenciés représentant 4.6% de l'effectif. Avec -9.7% des 13ans aux U15 et -12% des 18 ans aux U19 (en faisant le ratio sur deux années au lieu de trois).
- L'ensemble de ces chiffres sont à disposition de tous dans le rapport moral.
- Il commente ensuite le passage du rapport traitant des difficultés à gérer les compétitions avec les reports entraînant notamment des difficultés à terminer la 1^{ère} phase chez les jeunes et plus grave l'annulation pas toujours justifiée d'un certain nombre de plateaux de foot réduit.

- Il lit enfin le passage du rapport traitant de différents problèmes vécus au cours de la saison avec quelques clubs et des conséquences diverses qui en résultent : sanctions, mais aussi impression pénible d'avoir oublié le côté ludique et sportif du football. Le soutien manifesté par un certain nombre de clubs a été apprécié en la circonstance.
- Il termine par rappeler quelques faits encourageants : les comportements sportifs des certains de nos clubs dans les championnats régionaux, le classement de nos équipes d'élite dans les championnats nationaux, le bon déroulement des divers rassemblements de fin de saison des plus petits aux plus grands avec un public nombreux et une ambiance conviviale.
Après un temps plus long (trop ?) qu'à l'habitude consacré au rapport moral, le Président met aux voix le rapport adopté à l'unanimité sans observation.

7. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Article 39 bis

Guy Ribault rappelle le vote de l'AG de Ligue de novembre 2009 à Haute Goulaine modifiant la prise en compte des pénalités : dorénavant à partir de la saison 2010 2011 elles ne sont prises en compte qu'à partir de la quatrième.

Mutations

Il rappelle également la modification pour les mutations hors-période chez les jeunes pour lesquelles l'assemblée fédérale de juin a voté le retour à l'obligation d'accord du club quitté pour les catégories U14 à U19.

Intervention de Mme Buret (ES La Pouëze) sur le retour des licenciés dans le club d'origine.

8. APPROBATION DU COMPTE DE RESULTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2010

Gérard Paquereau, Trésorier du Conseil, présente un compte de résultat positif malgré une augmentation des charges en partie imputable à la réouverture de la Section Sportive Départementale et à un remplacement pour congé de maternité.

Au niveau des produits augmentation de 9000€ des amendes concernant le statut de l'arbitrage. Augmentation des amendes liées aux forfaits. Une partie de ces produits est reversée sous forme de bourses de formation (arbitres ou éducateurs) et d'actions de promotion de l'esprit sportif par exemple. Les subventions sont par contre en baisse.

Intervention de M. Daniel Loiseau (Le Lion d'Angers) souhaitant des actions de formation pour parler d'arbitrage aux jeunes.

Mme Laurence Besson-Hubert, commissaire aux comptes, certifie l'exactitude et la sincérité des comptes.

Le rapport financier est mis aux voix et adopté à l'unanimité (0 abstention, 0 opposition)

9. PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL

Le budget prévisionnel est présenté avec une diminution des charges de personnel suite à cessation d'activité et redistribution des postes et aux aides accordées, pour le poste de CDFA notamment.

10. LE CONSEILLER DEPARTEMENTAL DE FOOTBALL D'ANIMATION (CDFA)

Arnaud Maindrou en poste depuis le 1^{er} juillet présent à l'assemblée ses missions :

- Suivi du football d'animation : foot à 3, foot à 5, foot à 7 et foot à 9 avec les caractéristiques de chacune des pratiques.
- Labellisation des écoles de football.

A cela s'ajoute l'encadrement de la Section Sportive Départementale Rabelais niveau 4^{ème}.

11. SECTION SPORTIVE DEPARTEMENTALE

Anthony Martin, éducateur en charge de la section au Collège Rabelais à Angers, présente les objectifs et le mode de fonctionnement de cette classe ouverte en septembre 2009 : objectifs généraux, suivi des élèves et bilan hebdomadaire, relations avec les parents et les

clubs, suivi médical, tests d'entrée, primauté du scolaire, maintien d'un entraînement et de la compétition avec le club.

Une pause de 20 minutes est accordée à la salle.

12. LES INFORMATIONS DU DISTRICT

Un certain nombre de sujets d'informations sont abordés devant les clubs.

- **Jeunes (H. Sourice)**

- **Coupe et Challenge de l'Anjou U15** : il rappelle les dispositions de l'expérience lancée par le District 49 d'organiser la compétition en deux phases : une première par poules de 5 ou 6 sans élimination directe, une deuxième par éliminatoire. La première journée est fixée au samedi 11 septembre.

Question de M. Plumejeau (AS Ecoflant) sur les dates disponibles pour les matchs remis. Les 8 et 15 janvier sont prévus.

Question de M. Gourdon (Sainte Christine Bourgneuf) sur le nombre de qualifiés. Deux qualifiés par poule et quelques meilleurs 3^{èmes}.

- **Horaires des rencontres U19**

Il présente à l'assemblée le dispositif expérimental sur les horaires des rencontres U19 en division supérieure avec quatre horaires possibles à choisir par le club recevant : 15 h 00 ou 18 h 00 le samedi, 10 h 30 ou 13 h 00 le dimanche. Un bilan sera fait en fin de 1^{ère} phase avec extension éventuelle à toutes les équipes U19 après consultation des clubs par le canal de la messagerie officielle.

Question de M. Chauderdy (AS Chazé Vern) sur l'horaire des matchs de Coupe et Challenge de l'Anjou. Les rencontres ne font pas partie du champ de l'expérimentation et resteront fixées à 10h30, (sauf accord réglementaire entre les deux clubs).

- **Suivi des arbitres (J Gastineau)**

Il rappelle les obligations des clubs, les règles de décompte des matchs arbitrés, les règles de prise en compte des disponibilités pour raisons médicales, les dates d'examens. Un suivi des arbitres par les clubs et leurs référents arbitres est possible sur Foot 2000.

Intervention de M Loiseau (CS Le Lion d'Angers) sur la prise en compte des arbitres auxiliaires pour les clubs au-dessus de la promotion de 1^{ère} division.

Intervention de M. Pichereau (SV La Meignanne) sur le suivi des arbitres du club.

Question de M. Morille (EA La Tessoualle) sur la possibilité pour un arbitre-joueur de compter pour une demi-obligation.

- **Redevance sur tournois (Jean Yves Gautier)**

Il rappelle que la déclaration de tournoi est obligatoire, qu'une somme forfaitaire va être versée par le District de Maine-et-Loire au profit de la Caisse d'Entraide et de Solidarité de la Ligue Atlantique. Le Maine-et-Loire a été le district versant le moins et bénéficiant le plus des prêts d'honneur.

Dorénavant les dispositions sont les suivantes : 50€ pour les tournois seniors, 25€ pour les tournois jeunes et 100€ en cas de non-déclaration.

13. LES RECOMPENSES

- **Challenge Esprit Sportif**

Les clubs classés aux 3 premières places sont récompensés et se voient remettre un équipement. Félicitations à ces clubs pour leur comportement.

1^{ère} division

C. Toutlemonde
CS Le Lion d'Angers
FC Laurentais Lande.

Promo. 1^{ère} division

Haut Layon
FC Bécon Saint Augustin
C. St Laurent du Mottay

2^{ème} division

JA Villemoisian
ES Califontin
AG Champigné Querré

Le club de Champigné Querré absent de l'assemblée ne recevra pas sa dotation.

- **Challenge de l'arbitrage**

Marc Cailleau, Richard Doguet et leurs collègues de la commission procèdent à la remise des récompenses des clubs récompensés au titre du Coup de Cœur de l'Arbitrage selon un nouveau calcul prenant en compte l'article 49, l'article 61 et les efforts de recrutement de nouveaux arbitres.

Sont donc récompensés

Angers Dautre	4 arbitres dont 2 jeunes
Angers Lac de Maine	4 arbitres dont 3 jeunes
Angers Vaillante	5 arbitres
Maulévrier JA	6 arbitres dont 2 jeunes
Montreuil Juigné Béné F.	5 arbitres

La commission félicite ces clubs et termine en rappelant les dates de formations d'arbitres avec notamment le nouveau dispositif en internat.

Jean Yves Gautier clôt l'assemblée en renouvelant ses remerciements à tous les présents ainsi qu'au club de l'Energie du May-sur-Evre pour la qualité de son accueil et en donnant rendez-vous à l'assemblée de Ligue le samedi 6 novembre à La Meignan.

Le Président

Jean Yves Gautier

Le Secrétaire

Hubert Sourice